

OZEVILLE en APPEVILLE

Ozeville, dont il est question dans la charte de fondation de l'abbaye de Lessay n'était pas une paroisse distincte de celle d'Apperville, comme on serait tenté de le croire au premier abord. Il est vrai qu'une note de l'annuaire de la Manche, en fait une paroisse de l'arrondissement de Valognes. En réalité, il ne s'agit point d'Ozeville près de Montebourg mais bien d'un village d'Apperville, situé au nord ouest de la paroisse, à cheval sur un carrefour qui le mettait en communication avec Apperville et Houteville, Coigny, et le marais.

Toutefois ce n'est pas sans raison que ce village a été désigné nommément dans la charte de fondation de l'Abbaye de Lessay, car, dans le principe, ce village formait un petit territoire qui avait son existence propre, comme les territoires plus étendus qui l'avoisinaient. Lors du partage des terres de la Neustrie, il fut attribué à un guerrier normand vraisemblablement appelé Ozouf, qui lui donna son nom en l'associant au mot « villa » qui voulait dire exploitation rurale dans la langue du temps.

Dès lors ce village s'appela, selon les époques, Ozouville, Ouzeville, Oseville, Ouzeville, et enfin Ozeville. Mais il est clair que ces différentes appellations ne sont que les formes différentes d'un même nom que la charte de fondation de l'Abbaye de Lessay traduit par « Osulfivilla » exploitation d'Ozouf.

C'est donc à cause de son origine antique et de son régime particulier, que le village d'Ozeville mérita de voir son nom figurer dans la charte susdite, à côté de celui d'Apperville.

D'autre part, il est certain que le village d'Ozeville fut jadis et pendant de longs siècles, le centre d'une grande activité sociale, qui lui donna dans la région, un relief considérable. Sous ce rapport, aucun autre village d'Apperville, pas même celui de Vindelonde qui eut pourtant sa célébrité ne rivalisa avec celui d'Ozeville et si la paroisse connut quelques lustres dans les temps anciens, c'est à ce village qu'elle en est redevable.

Malgré tous ces avantages, le village d'Ozeville, vu l'exiguïté de son territoire et le nombre restreint des ses habitants ne devint jamais une paroisse. Il fut toujours rattaché à la paroisse d'Apperville, d'où la formule « Ozeville en Apperville » que l'on rencontre dans la plupart des actes qui furent rédigés sous l'ancien régime.

Au commencement du onzième siècle le village d'Ozeville possédait un manoir important connu sous le nom de « manoir d'Ozeville » ; il occupait les locaux d'un ancien prieuré appelé « le prieuré d'Apperville ». En vertu de la charte de fondation de l'abbaye de Lessay, le manoir d'Ozeville passa aux mains des religieux de cette abbaye, qui héritèrent en même temps des autres biens et des droits que le baron de La Haye Du Puits fondateur de l'abbaye pouvait avoir sur le village d'Ozeville et sur la paroisse d'Apperville.

A partir de ce moment, les religieux de Lessay prirent rang parmi les seigneurs de la région et il n'est pas défendu de penser qu'ils furent les premiers seigneurs d'Apperville, car nous n'y connaissons aucun personnage qui se soit glorifié de ce titre, sous le gouvernement des ducs de Normandie, c'est à dire jusqu'au début du treizième siècle.

Après l'annexion du duché de Normandie à la France, un acte de l'autorité royale érigea le manoir d'Ozeville et ses dépendances en baronnie. Au roi seul, en effet, il appartenait d'ériger des fiefs auxquels fussent attachés soit un titre de comte, soit un titre de baron. Nous ne connaissons pas exactement la date de cette érection ; mais il est probable qu'il faut la situer dans les années qui suivirent le partage du comté de Mortain, lequel fit tomber la paroisse d'Apperville dans le lot du roi qui n'était autre que Saint Louis. Or comme ce partage eut lieu en 1235, on peut admettre que la baronnie d'Ozeville peut dater du milieu du treizième siècle. Nous pensons même que c'était chose faite en 1246. Nous lisons, en effet, que Philippe-le-Hardi donnait en 1276, une charte pour l'amortissement des acquisitions faites par l'abbaye de Lessay depuis trente ans et que ces acquisitions consistaient, pour Ozeville en terres et en rentes. En tout cas un aveu qu'ils rendaient au roi, le 17 mai 1374, l'abbé de Lessay et les religieux reconnaissaient qu'ils avaient la baronnie d'Ozeville.

Comme conséquence directe de cette érection, du simple seigneur qu'il était déjà, l'Abbé de Lessay prit le titre de baron d'Ozeville. Plusieurs aveux rendus au début du quinzième siècle et dans la suite, ne laissent aucun doute à cet égard, et pendant toute la durée de l'ancien régime il cumula ce titre avec celui de baron de Lessay, de Cavilly et d'Avarville. En qualité de baron l'Abbé de Lessay avait son sénéchal et les divers officiers : prévôt et jurés lui étaient indispensables pour assurer le gouvernement et la police de la baronnie ; car une baronnie était en petit ce qu'était un duché en grand.

Parmi ces abbés barons un des plus célèbres fut, sans contredit, messire Léonor Ier de Matignon, évêque de Coutances, abbé de Lessay et baron d'Ozeville en Apperville, dont les titres sont énumérés dans un document en date de 1645, faisant partie des archives communales d'Apperville. Ce prélat fut transféré à l'évêché de Lisieux en 1648, tout en gardant ses titres d'abbé de Lessay et de baron d'Ozeville. Mais en 1677, trois ans avant sa mort, il se démit de l'évêché de Lisieux et de l'abbaye de Lessay, en faveur de son neveu Léonor II de Matignon qui devint à son tour baron d'Ozeville en Apperville.

Régie par l'abbaye de Lessay, la baronnie d'Ozeville connut rapidement la prospérité et la richesse. A elle seule, elle eut suffi pour assurer la fortune d'un puissant seigneur. Sans parler des biens qu'elle possédait en d'autres localités, par exemple à Coigny, on peut dire sans forcer la vérité, qu'une grande partie du territoire d'Apperville dépendait de cette baronnie. D'après les archives départementales, elle y possédait près de quarante fiefs, portant chacun leur nom particulier et répartis sur les différents points de la paroisse. Les plus importants, semble-t-il étaient sis à la Londe, à la vendachelle, à la Picotière, à Gruchy et à Tournebut. Ces fiefs comportaient non seulement des pièces de terre mais aussi des manoirs. Celui de la Londe, en particulier, est mentionné en 1445 et voici en quels termes : « Colin le Bouteiller reconnaît avoir pris en fieu ; de religieux homme Eustace de Ver par permission divine, abbé du Monastère de Ste Trinité de Lessay... le manoir de la Londe dépendant du fief du même nom, assis en la paroisse d'Apperville ».

D'autres fiefs, groupant surtout des pièces de terre étaient situés dans les parages de la Luthumière, de l'Estoquevaille, des moulins, des Mercherries, des Douits, des Liffosses, des Coutures, des Haizettes, du Perrey, du grand-fossey, de la Hougue, de Gruchy, de Fochon, des Plates Mares, du Cauchois, du hangard, du Muret, de la mare et de la Cornière : autant de noms et d'emplacements qui sont bien connus de nos propriétaires et fermiers actuels.

Certains parages plus difficiles à situer, attendu que les noms de lieux se sont modifiés ou ont complètement changé supportaient aussi des fiefs ou portions de fiefs. Citons pour mémoire :

les Aubépines, les Barettes, la blancheterie, la Bourdonnerie, leBothurel, la Ligogue, la Haye-platel, le Heguet, le Hommet,leHomerel, les longsBoyaux, montmird, les Mezieres, la Perronnelle, la Poterie, les pigaches, le Guesney, la Reséautise, leRouge bon vin, la Luretière, le Turquois, le Val, le Vallichon, etc...

A ces fiefs il convient d'ajouter quantité de terres détachées qui passèrent sous la baronnie d'Ozeville par voie d'achat, d'échange, ou de donation. Telles étaient probablement celles que l'on désignait jadis par les noms suivants : le clos du prépont, le clos de l'aumône, la croûte es Burnoufs, la croûte Ferry, la croûte Gollevé, la croûte au gorrey, la croûte es loirs, la croûte es picots, la croûte du puits, les grandes croûtes, le pré Jacques, le pré au Fèbre, etc..

Enfin voici le morceau de résistance : la vaste étendue des marais comprise entre la paroisse d'Appeville et les paroisses de Liesville, Houesville et St-Côme-du-mont, formait une dépendance de la baronnie d'Ozeville. Primitivement, ces marais appartenaient au comté de mortain ; mais au partage du comté, ils passèrent dans le domaine du roi et celui-ci les rattacha à la baronnie d'Ozeville lorsqu'il érigea cette baronnie au profit de l'abbaye de lessay.

Ces marais étaient alors divisés en trois zones principales ; leTrombe, le Bostherold et la Tourbe. La totalité du Trombe et du Bostherold, ainsi qu'une portion de la tourbe, soit une superficie totale de 400hectares, 17 ares étaient situées dans l'enclave de la paroisse d'Appeville et il en fut ainsi jusqu'à l'anII, où, par suite d'un changement apporté à la circonscription des paroisses, une portion du Bostherold d'une contenance de 25ha 40 ares fut distraite du territoire et réunie à celui de St-Côme-du-mont. On distingue dès lors deux Bostherold : celui de St-Côme-du-Mont et celui d'Appeville. Au partage définitif du marais qui se fit en 1854, sans toucher aux limites territoriales des paroisses, le Trombe et le Bosthéroid furent considérablement réduits à l'avantage des autres paroisses. Quant à la Tourbe elle revint en entier à Liesville et à Houesville.

Ce qui est resté du Trombe à la paroisse d'Appeville, soit 134 ha54 ares s'appelle maintenant « Le Bas Marais »et ce qui reste du Bostherold s'appelle : « le Gîte Pelé ».

Le village d'Ozeville n'était pas seulement le siège d'une baronnie, il comportait aussi dans le passé une seigneurie indépendante de la baronnie, ce qui augmentait encore dans la région l'importance sociale de ce village. Aussi loin que nous puissions remonter, c'est à dire au quinzième siècle, nous voyons qu'une famille Le Forestier y était établie et il en fût ainsi jusqu'aux approches de la révolution, comme en témoignent divers documents classés aux archives départementales.

Les seigneurs d'Ozeville tiraient une bonne partie de leurs revenus d'un fief qu'on appelait le fief d'Ozeville, sur lequel la baronnie n'avait aucune emprise. Ce fief consistait en terres et maisons situées à Ozeville même et sur le territoire d'Appeville. De plus il groupait sous sa dépendance plusieurs autres fiefs, d'importance variable, disséminés dans la région, par exemple, du côté de Mobec, de St-Patrice-de-Claids ; car il faut croire que ce n'était pas par vaine gloire que certains seigneurs d'Ozeville se déclaraient tout ensemble, seigneurs d'Appeville, de Mobec et de Claids.

Le fief d'Ozeville portait encore plus loin ses ramifications. Nous en avons la preuve dans un aveu qui fut rendu en 1610 par un certain Guijjaume Lelièvre à Jacques le Forestier, seigneur

et patron d'Ozeville, d'Apperville, Cluids et Mobec, pour un fief, le fief Aze, assis à Vesly, et St-Opportune et tenu, nous dit l'aveu, sous le fief d'Ozeville.

Les seigneurs d'Ozeville ne se contentaient pas de leur fief propre et de ses dépendances : on voit au contraire qu'ils exerçaient leur gérance sur d'autres fiefs qui relevaient, soit de la baronnie de Lessay, soit de la baronnie d'Ozeville. C'était le cas pour le fief ès Grouchards, assis à Mobec, au sujet duquel une transaction intervint, en 1665, entre le sieur d'Ozeville et Messire Léonor de Matignon, évêque de Lisieux et abbé commandataire de Lessay. En vertu de cet acte, toutes les redevances en nature qui étaient dues à l'abbaye de Lessay pour ce fief, furent évaluées, d'une façon définitive, à la somme de 107 livres, 6 deniers, à la charge du sieur d'Ozeville.

D'autre part, nous lisons, qu'en 1631, une transaction était déjà intervenue entre MM. les religieux de Lessay et M. le Forestier d'Ozeville, à raison du fief « au petit roy » qui dépendait de cette baronnie.

Si la seigneurie d'Ozeville était dépendante de la baronnie d'Ozeville, qui était à proximité, on voit, par la Transaction ci-dessus mentionnée, que des relations d'intérêt existaient au début du XVII^{ème} siècle, entre la seigneurie et la baronnie.

Au XVIII^{ème} siècle, l'abbaye de Lessay était en pleine décadence et vint un moment où elle fut obligée, faute de religieux en nombre suffisant, d'abandonner le contrôle effectif de ses nombreux domaines. C'est alors que la seigneurie d'Ozeville prit le pas sur la baronnie d'Ozeville et gagna en prestige tout ce que la baronnie avait perdu. Elle finit même par absorber la baronnie, en ce sens que les seigneurs d'Ozeville adjoignirent à leur fief propre, la plupart des fiefs de la baronnie d'Ozeville, à charge pour eux de servir aux religieux de Lessay, les rentes qui leur étaient dues au titre de leur baronnie. Ceci ressort d'une lettre que Mr d'Osseville écrivait, en 1764, à Mr de Creuly, prieur de MM. les bénédictins de Lessay, lettre à laquelle il joignait un mémoire des rentes dues par lui à Lessay pour la baronnie d'Ozeville.

Cette situation explique pourquoi ceux qui ne sont pas au courant de l'histoire locale, sont portés à identifier la seigneurie d'Ozeville avec la baronnie du même lieu.

ETAT ACTUEL :1925

Aujourd'hui, le village d'Ozeville n'est plus qu'un fragment du village d'autrefois. Dédoublé de celui de « la prieuré », et il se réduit à trois fermes assez étroitement groupées, dont la principale offre un intéressant corps de logis, qu'on appelle le « château d'Ozeville ». Ce château qu'il ne faut pas confondre avec le manoir seigneurial de l'abbaye de Lessay, qui était au prieuré, remonte à la fin du XVI^{ème} siècle, ainsi que nous portent à le croire certains détails de l'architecture conservés sur la façade. Il occupe l'un des côtés d'une enceinte carrée, dont les autres côtés sont formés par des lignes de bâtiments à usage agricole. Une de ces lignes est flanquée d'un vaste colombier qui domine le vallon voisin de sa masse arrondie. Entre les bâtiments, une grande porte cintrée permet d'entrer dans la cour intérieure, juste en face du château. Ce dernier fut construit par les seigneurs de la famille Le Forestier, qui en firent leur résidence pendant le XVII^{ème} siècle et une grande partie du XVIII^{ème} siècle.

A la révolution, ce château, avec ces dépendances fut vendu comme bien national et acheté par Mr Charles Mesnage, grand éleveur de bêtes à cornes, à Apperville. La tradition rapporte que cet achat fut soldé avec le prix d'un couple de bœufs ; mais elle ajoute que si ce sont les

bœufs qui ont enrichi la famille, ce sont aussi les bœufs qui l'ont ruinée. Il fut un temps, en effet, où le bœuf gras sortait des étables d'Ozeville pour aller à Paris. C'est à dire que le maître de céans ne reculait devant aucune dépense extraordinaire, pour soutenir sa réputation de grand éleveur normand. Il en fit tant qu'il finit par succomber, justifiant par son exemple, ce dicton de nos régions côtières : « ce qui vient de flot s'en retourne de marée ».

Le château était aménagé de façon luxueuse. Nous avons vu, il y a trente ans, les murs du salon et de la salle à manger, revêtus de superbes panneaux sculptés en cœur de chêne. Malheureusement ils ont été enlevés et transportés sous d'autres cieux, en exécution des ordres donnés par un propriétaire étranger au pays, qui a revendu dans la suite le château ainsi dégradé. Présentement le seul morceau digne d'intérêt se trouve dans le vestibule d'entrée. Il s'agit d'un bel escalier tournant, en pierre, dont la rampe en fer forgé très remarquable par les connaisseurs, constitue un travail tout à fait remarquable.

ANCIEN PRIEURE ET SA CHAPELLE

Parmi les renseignements que nous fournit le Livre Blanc de l'Évêché de Coutances, sur les revenus de l'église d'Apperville au quatorzième siècle, nous relevons celui-ci : « la chapelle qui existait dans le manoir de l'abbé de Lessay, n'avait aucun revenu ». Donc indépendamment de l'église paroissiale, il existait à cette époque une chapelle dans le manoir d'Ozeville, puisque c'est ce manoir qui avait été donné à l'Abbaye de Lessay.

Cette chapelle, malgré les dégradations qu'elle a subies à la révolution et dans la suite, est facile à reconnaître dans le bâtiment isolé, situé sur la route d'Apperville à Houteville, à l'embranchement de la route qui mène à Coigny. Les fenêtres ogivales trahissent son ancienne destination. De plus à l'intérieur on remarque une grande table de pierre rectangulaire, dans le genre des autels primitifs où on offrait le saint sacrifice de la messe. Il y a peu d'années cette table, élevée sur un bloc de maçonnerie formant palier à la base s'appuyait au chevet de la chapelle, maintenant elle repose sur le sol en approchant de la porte de sortie. Quant au bloc de maçonnerie qui la supportait, il a été démoli et ses débris dispersés. Au dessus de l'emplacement occupé jadis par l'autel, une pierre sculptée, encastrée dans la muraille, représente en relief la marque de St Blaise, évêque de Sébaste, patron de la chapelle. Cette pierre qui peut avoir au maximum vingt centimètres d'épaisseur offre une surface de soixante dix centimètres de large.

Elle est accostée de deux statues qui sont presque complètement murées. Très artistiques, à en juger par les détails apparents, ces statues hautes de 80 centimètres représentent l'une la Vierge-Mère et l'autre Ste Anne mère de la vierge. Ces deux statues ainsi que le panneau sculpté formaient le rétable de l'autel. Avant la grande guerre, tous ces pieux souvenirs étaient encore intacts ou à peu près. Malheureusement, dans la suite, des visiteurs maladroits, sinon malveillants, leur ont fait subir des mutilations qui les ont gravement détériorés. Le panneau sculpté en particulier, serait maintenant indéchiffrable pour celui qui ne l'aurait pas vu dans son état primitif.

Disons donc, pour mémoire, qu'il comportait trois personnages : St Blaise et à ses côtés, deux bourreaux, le saint se tenait debout, face à un poteau où il était attaché par les deux mains à l'aide d'une corde ; mais grâce à sa mitre, que l'artiste lui avait laissée sur la tête, on devinait qu'il était évêque. Quant aux bourreaux chacun d'eux tenait d'une main une sorte de griffe, garnie de nombreuses dents, avec laquelle il labourait la poitrine du saint évêque, et de l'autre un faisceau de verges pour le flageller.

Comme souvenir digne d'intérêt, la chapelle nous offre une piscine bien conservée, ornée d'un joli contour ogival, elle est établie comme la plupart des piscines de nos églises, dans le mur du côté de l'épître et à proximité de l'autel. Enfin à côté de la sortie on peut voir un bénitier dont la cuvette est creusée dans un bloc de pierre engagé dans la muraille.

Quant au bâtiment lui-même qui a servi longtemps soit de grange à blé, soit de grenier à foin, il n'est plus maintenant qu'un local de tout débarras. Malgré cela il est encore désigné par beaucoup de personnes « Chapelle St Blaise ».

Le plus ancien document que nous possédions au sujet de cette chapelle est une charte qui fut donnée aux religieux de l'Abbaye de Lessay, par Guillaume de Tournebu, évêque de Coutances (1182-1202). En voici la copie, telle qu'elle a été extraite des archives départementales de la Manche, serri H n° 4661.

« Pro capella de apevilla universis christi fidelibus ad quospresens scriptum pervenient Willelmus, Dei gratia, constanciensis chiscopus, salutem in Domino.
Noverit universitas vestra quod cum alias et monachi sancti trinitatis de exaquo in capella quam habent apuct ozonvillam divina vellent officia celebrari, istud eis favore religionis sine prejudicio matricis ecclisie, ita quod prescyter parrochialis omns habeat oblationes quas incadern capella contigerit aliquando provenire, unde cumque proveniant, sive a parrochianis matricis ecclesie, sive abectraneus, exceptis votis. Ut autem ista concessio perpetuam in poserum obtineat firmitatem presens scripti testimonio et sigilli nostri munimine curavimus roborare. »

En d'autres termes : Guillaume, par la grâce de Dieu, Evêque de Coutances portait à la connaissance du public que pour le bien de la religion, il avait autorisé l'abbé et les moines de l'Abbaye de Lessay à célébrer, quand ils le voudraient les offices divins dans leur chapelle d'Ozeville, à la condition toutefois que l'église mère n'en éprouverait aucun préjudice et notamment que toutes les oblations qui seraient faites dans la chapelle soit par les paroissiens de l'Église mère, soit par les étrangers, retourneraient au prêtre paroissial, exception faite des oblations qui auraient le caractère d'un vœu.

D'après ce document, corroboré par le Livre Blanc, il est bien vraisemblable que la chapelle d'Ozeville n'a jamais eu aucun revenu. En fait les archives départementales n'en mentionnent aucun, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup d'autres chapelles dépendant de l'Abbaye de Lessay. Il est même curieux d'y relever que la chapelle st Michel, en l'Abbaye de Lessay, jouissait en 1536 d'une rente de « deux boisseaux de blay » à prendre sur une pièce de terre « assize » à la paroisse d'Appesville.

On s'accorde à dire que la chapelle d'Ozeville était celle d'un ancien prieuré appelé « le prieuré d'Appesville ». Ce prieuré était occupé dans le principe par des religieux sur lesquels on ne possède aucun renseignement. Ainsi personne ne peut dire à quel ordre ils appartenaient

ni à quelle abbaye ils pouvaient être rattachés. La date elle-même de l'établissement de ce prieuré se perd complètement dans le recul des temps.

On sait d'une façon générale que les premiers prieurés de la contrée, qu'on appelait aussi monastères furent établis dans les temps qui suivirent le baptême de Clovis(496) : ces prieurés abritaient, tout au plus trois ou quatre religieux qui accomplissaient l'office de missionnaires et de pasteurs sur un territoire déterminé.

Au dire d'un missionnaire versé dans ces sortes de questions, les religieux de ces anciens prieurés suivaient, pour la plupart, la règle de saint Colomban, moine célèbre qui passa d'Irlande dans les Gaules vers 590 et y fonda, pendant les trente années de son apostolat, de nombreux monastères pour la diffusion du christianisme. Plus tard, pendant les invasions normandes, la plupart des prieurés ou monastères de la presqu'île du Cotentin furent pillés et brûlés et les moines dispersés ou massacrés.

Notre ancien prieuré peut remonter à l'époque lointaine que l'on assigne aux premiers prieurés de la contrée et il partagea le sort de tous les autres. S'il ne fut pas complètement anéanti, comme tout porte à le croire, il n'en fut pas moins livré au pillage et les religieux qu'ils occupaient disparurent pour n'y plus revenir.

Dans la suite, l'ancien prieuré ayant perdu sa destination monastique, devint un simple manoir et ce manoir, au début du onzième siècle relevait de la baronnie de La-Haye-du-Puits et portait le nom de « manoir d'Ozeville ».

Le baron Richard, comme on le sait, le donna à l'Abbaye de Lessay, le jour même où il fonda cet établissement religieux. Or, dans la charte qui fut rédigée à cette occasion, il est à remarquer qu'aucune allusion n'est faite à l'ancien prieuré ni aux anciens religieux. On remarquera également qu'aucune allusion n'y est faite, dans la charte qui fut donnée aux religieux de Lessay, par Guillaume de Tournebu, pour régler les conditions des offices divins dans leur chapelle d'Ozeville. Et comme ces chartes sont respectivement du onzième et du douzième siècle, on est en droit de conclure contre ceux qui font durer l'ancien prieuré et ses religieux jusqu'à la révolution qu'ils sont complètement dans l'erreur... Ce que nous savons très bien, c'est que ce prieuré n'avait plus sa raison d'être depuis longtemps, car nous avons la preuve certaine que le service paroissial, assuré par deux curés, était régulièrement organisé à la fin du douzième siècle.

Mais ce qui a pu entretenir cette erreur touchant la durée de l'ancien prieuré, c'est que le manoir d'Ozeville, en passant aux religieux de Lessay et surtout en devenant le siège d'une baronnie au treizième siècle, ne cessa jamais d'être fréquenté par des religieux. Ceux de l'Abbaye de Lessay y étaient souvent, appelés pour les multiples affaires occasionnées par l'exploitation de leur manoir et l'administration de leur baronnie. Rien même n'empêche de supposer que l'abbaye y était représentée constamment par quelques religieux détachés de la maison mère. Dans ces conditions, aux yeux du public, le manoir d'Ozeville était toujours un prieuré.

De fait, avant la révolution, on employait l'une ou l'autre dénomination, ainsi qu'il apprend d'un procès verbal en date de 1780 dont nous avons l'original entre les mains et dans lequel on peut lire « manoir ou priorey » pour désigner le lieu où fut rédigé ce procès verbal. Déjà, en 1704, dans ce compte rendu des plaids de la baronnie d'Ozeville, on pouvait lire que ces

plaid s'étaient tenus au prieuré d'Apperville, près le manoir seigneurial dudit prieuré et qu'à ces plaid, on avait élu un prévot pour la seigneurie d'Ozeville, ou prieuré d'Apperville.

Après la révolution, le manoir d'Ozeville, a toujours gardé le nom de prieuré, bien qu'à partir de cette époque aucun religieux n'y ait mis le pied. Enfin, si on ajoute à ce manoir, une maison située plus loin, on a ce qu'on appelle le village de « la prieurée ». Telle est la force de la tradition.

Mais il est bien certain que l'abbaye de Lessay n'y a pas établi de prieuré proprement dit. Nous ne connaissons guère, dans le diocèse de Coutances, que cinq prieurés officiellement reconnus comme tels dépendant de l'abbaye de Lessay : les prieurés du Plessis, de Bolleville, de Portbail, d'Orval et de Sauquemesnil.

Par suite des événements qui occasionnèrent la disparition des premiers religieux, la chapelle de l'ancien prieuré fut plus ou moins délaissée. Un des premiers soins des religieux de l'Abbaye de Lessay fut de la remettre en état. Leur utilité personnelle le demandait. D'autre part si la chapelle avait été laissée dans le délabrement, ces religieux n'auraient pas été qualifiés pour solliciter de l'Évêque de Coutances, l'autorisation d'y célébrer les offices divins. Cette autorisation au lieu d'être accordée, comme elle le fut effectivement, aurait été refusée.

Au fait il est facile de se rendre compte que la chapelle a été restaurée par les religieux de Lessay. Ceux-ci ont conservé de l'ancien édifice ce qui était utilisable : par exemple une partie des murs et l'autel primitif ; mais si la chapelle a été munie de fenêtres ogivales, en remplacement de ses anciennes meurtrières, si elle a été placée sous le vocable de St Blaise c'est aux religieux de Lessay qu'il faut attribuer cette double particularité, attendu qu'elle ne peut être antérieure au moyen âge. A l'appui de cette thèse, notons que le culte de St Blaise ne se développa en Occident qu'à partir des croisades.

Au dix huitième siècle, alors qu'il dépendait de l'Abbaye de Lessay, le manoir d'Ozeville ou prieuré se présentait sous la forme d'un vaste quadrilatère. L'un des côtés était occupé par le logis principal, logis relativement récent que les anciens appellent encore « la maison des pères » et qui n'était autre que le manoir seigneurial des religieux de Lessay. En face, bordant la route de Coigny, s'élevait la chapelle et sur la même ligne, mais séparé de la chapelle, un bâtiment qui fut connu jadis sous le nom de « grange à dîme ». A droite, en bordure de la route d'Apperville à Houteville, régnait un long corps de bâtiment approprié aux divers besoins de l'exploitation agricole. A gauche enfin, un autre corps de bâtiment abritait une boulangerie, un cellier et divers locaux exigés par le service de la maison. Ce dernier bâtiment est aussi vieux que la chapelle et certains le regardent comme ayant été l'habitation même des religieux du prieuré primitif.

La légende raconte qu'un tunnel souterrain partait de cet endroit pour aboutir on ne sait où. Ce tunnel souterrain aurait été creusé pour permettre aux religieux de s'y réfugier, dans le cas où on aurait voulu les massacrer. Il est vrai qu'à un moment, des ouvriers travaillant à la réfection d'un pavé d'étable, remarquèrent au dessous une excavation assez étendue et à demi comblée, dont ils ne purent s'expliquer l'utilité. Il s'agissait peut être d'une ancienne cave établie en sous sol, comme il en existe ailleurs et c'est cette cave que l'imagination populaire aurait transformée en tunnel souterrain.

Quoiqu'il en soit, l'ensemble des constructions du manoir ou prieuré encadrait une cour intérieure où l'on voit encore un vieux puits. Il y a quelques années on pouvait y voir aussi en partie du moins, une auge circulaire en granit, reste d'un ancien pressoir à meules, de grande dimension, qui fonctionnait, selon toute apparence, à ciel ouvert. Sur une des pierres du pressoir, on a relevé, gravée très nettement, la date de 1714.

Enfin, à certains indices extérieurs, on a cru pouvoir y déterminer l'emplacement d'un ancien colombier, comme il en existait un sur la fin de l'ancien régime, jadis, dans tout manoir seigneurial de quelque importance.

L'entrée principale de la cour se trouvait au pignon de la chapelle. Elle était constituée, dit on, par un passage voûté, au-dessus duquel se trouvait une chambre réservée au chapelain de service ou au veilleur de nuit. Quelque chose de semblable, en effet, devait exister à l'entrée de la cour, car à l'intérieur de la chapelle, dans le pignon qui a été refait, on remarque un contrefort assez puissant, dont la présence et la disposition ne peuvent s'expliquer qu'en admettant qu'il était destiné à contenir la poussée d'une voûte établie extérieurement. Cette voûte appuyant de l'autre sur des constructions qui n'existent plus et dont les dernières pierres ont été employées à bâtir une remise à voitures, au bout du bâtiment le plus ancien.

Il semble bien que la chapelle n'a jamais eu de portail. Par contre elle était munie sur les deux côtés de deux portes se faisant vis à vis. L'une s'ouvrait sur la cour intérieure et l'autre sur la voie publique. Cette disposition indique qu'il fut un temps où la chapelle donnait accès non seulement au personnel du manoir, mais encore aux étrangers, ce qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec la charte de Guillaume de Tournebu. Dans la suite, la porte des étrangers a été murée. Peut être le fut elle par les religieux eux mêmes, vu que, d'après la même charte, ils n'avaient aucun profit à retirer de la présence des étrangers dans leur chapelle. Au reste, les religieux de Lessay n'allèrent pas tarder à obtenir le patronage exclusif de la seconde portion cure de l'église d'Appeville avec les avantages temporels qui pouvaient en résulter.

Il ne reste plus de l'ancien manoir ou prieuré que la demeure principale, la chapelle et le bâtiment gauche. La grange à dîme a disparu depuis longtemps. Quant au bâtiment de droite qui était encore debout avant la grande guerre, il a été démoli dans la suite et ses matériaux dispersés.

Au cours du dix-huitième siècle, l'abbaye de Lessay vit le nombre de ses religieux diminuer progressivement, si bien qu'en 1789, il n'y avait plus à Lessay que quatre ou cinq religieux bénédictins sous la conduite d'un prieur. C'est dire que l'abbaye avait du cesser, depuis longtemps déjà de s'occuper par elle même du manoir d'Ozeville. En tout cas, pas un seul religieux n'y représentait l'abbaye lorsque la révolution éclata. Ce n'était plus qu'une ferme dont les revenus étaient perçus par un fermier receveur ou un procureur qui agissait au nom et pour le compte des religieux de Lessay.

Cette ferme fut vendue à la révolution comme tous les biens dits nationaux. Actuellement c'est Mr Edmond Bazin qui est le propriétaire respectueux de tout ce qui reste de l'ancien manoir d'Ozeville ou prieuré d'Appeville.